



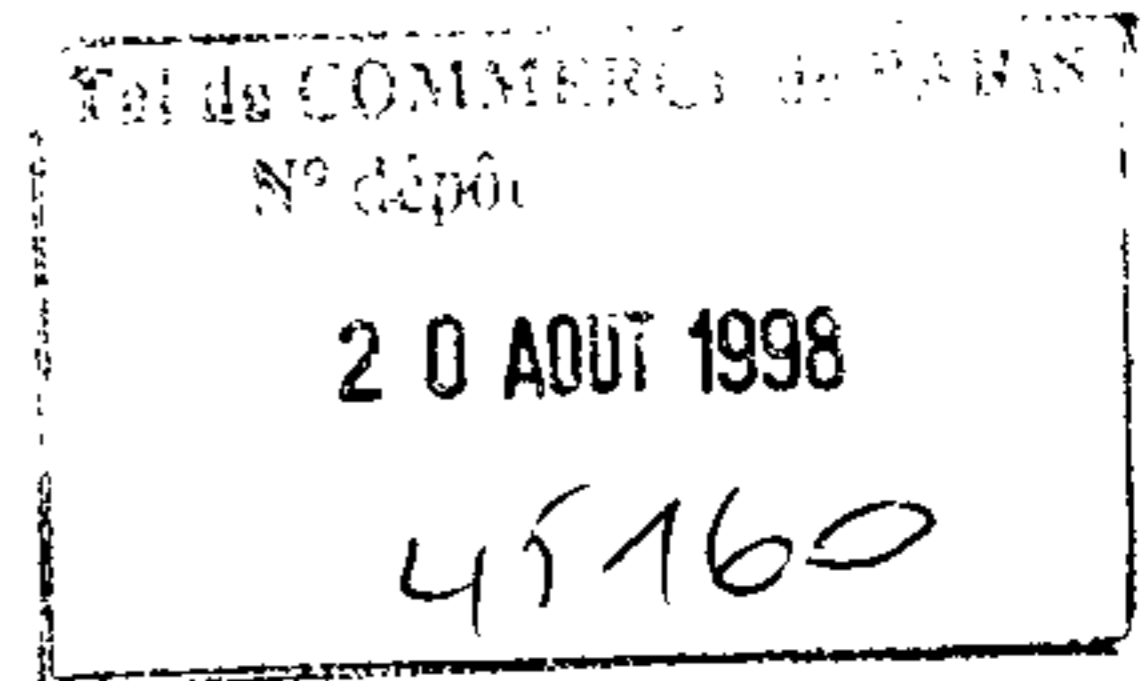
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

DIRECTION DES ACTIVITÉS
BANCAIRES ET FINANCIÈRES

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

84 B 3 556

DELEGATION PERMANENTE



Je soussignée, Isabelle Bouillot, agissant en qualité de Directeur Général adjoint de la Caisse des dépôts et consignations, établissement public à statut particulier, créé par la loi du 28 avril 1816, dispensé d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés, établi à Paris 7ème - 56, rue de Lille, nommée à cette fonction par décret du Président de la République en date du 19 Juin 1995,

désigne par la présente, dans les termes de l'article 91 de la Loi du 24 juillet 1966,

Monsieur François Pochard,

en tant que représentant permanent de la Caisse des dépôts et consignations au sein du Conseil d'Administration de la Société Anonyme **CILOGER**, en remplacement de Hammou Allali.

Conformément aux dispositions de l'article 78 du décret du 23 mars 1967, les présents pouvoirs sont donnés pour la durée du mandat d'administrateur confié à la Caisse des dépôts et consignations au sein du Conseil d'Administration.

Fait à Paris, le 30 Avril 1998
en double exemplaire

Isabelle Bouillot

CARRE DE DEFENSE ET D'ORGANISATION

1940